Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 29

Artikel: La mort du médecin
Autor: Ganche, Edouard
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256207

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dimanche, 22 juillet 1906 | N° 29 | Première année

POUR TOUT AVIS et communications S'adresser à la rédaction du

LE PAYS DU DIMANCHE

Pays du dimanche à Porrentruy — TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Le Couvre-Plat

L'épithète, de Couvre-Plat, a été pendant de longues années très en usage dans la bonne ville de Porrentruy. Ce mot doit son origine a un fait historique au temps où notre petite patrie jurassienne subissait le joug détesté de la domination française.

Parmi les adversaires passionnés du régime de nos anciens princes, figure aux premiers rangs l'abbé Lhémann. Messire Antoine Lhémann avait 45 ans au début de la révolution qui emporta l'antique évêché de Bâle. Il joua, comme on le sait, un triste rôle à cette époque si bouleversée. Issu d'une famille d'origine alsacienne, mais devenue bourgeoise de Porrentruy. Antoine Lhémann, qui était l'aîné, avait pour frère le perruquier Germain qui l'avait mis en relation avec les officiers de la Cour dont il soignait les perruques et la barbe. Ce perruquier avait peu d'instruction, mais de l'esprit, de l'activité qui en firent bientôt un ardent Jacobin et un des premiers patriotes qui tramèrent le renversement du régime princier.

Son frère, l'abbé Antoine, était d'une stature peu avantageuse. Nicol, dans ses mémoires, en trace le portrait : « Sa taille, dit-il, est d'environ quatre pieds, il a le visage long et la tête chauve, de grands yeux et il est bossu ». Nicol le dépeint aussi du côté moral, mais avec des expressions tellement énergiques qu'il nous est impossible de les reproduire dans ce recit. (1) Quoique disgracié au physique, l'abbé Lhémann avait un esprit vif et pénétrant et une grande fermeté de caractère. Il était ambitieux, souple insinuant, très-infatué de lui-même. Il mettait volontier ses talents en évidence et il avait réussi, à force de se remuer, par attirer l'attention de sa chétive personne.

Son ambition était sans borne. Dans un voyage qu'il dut faire à Vienne, au moment de la visite du pape Pie VI, à l'empereur Joseph II, il sollicita et obtint du St-Père le titre de missionnaire apostolique. De retour à Porrentruy, affatué de cet honneur, il voulut donner des missions, mais tous les curés lui fermèrent les portes de leurs églises. Il obtint, grâce à ses roueries, une stalle au Chapitre de St-Michel, à Porrentruy, malgré l'opposition du prince-évêque, Joseph de Roggenbach. Il prêcha à St-Pierre. Il recherchait les effets d'éloquence les plus bizarres. Sa gesticulation excentrique et les effets théâtrals qu'il affectionnait en chaire, étaient tels que les dames de Porrentruy l'appelaient « l'Arlequin du bon Dieu ». Lhémann en fut profondément froissé et humilié. Lorsque l'Evêché fut réuni à la France et érigé en département du Mont-Terrible, Lhémann fut député à Paris, puis, avec le fameux Gobel, il déposa, à la barre de la Convention ses titres de prêtre et fut un des plus ardents adversairs de la religion dont il avait été un des ministres à Porrentruy.

A la Convention comme député de Roche-d'Or, il demanda l'abolition du culte catholique, l'asservissement de sa patrie et le règne du culte de la raison. En 1797 il sortait du Conseil des Cinq Cents, à Paris, ensuite d'élimination par le sort. Il rentra à Porrentruy, comme directeur du Mont-Terrible. A Paris il obtint pour sa ville le maintient de l'Ecole Centrale dont-il devint professeur. En 1799 Lhémann s'occupa activement de la création du jardin botanique. Cependant on n'avait pas oublié son ancienne vocation. On l'appelait toujours l'arlequin du bon Dieu. Coiffé d'un bonnet phrygien, avec une longue queue de renard en bas le dos, il était l'objet des moqueries des bourgeois. Les enfants le poursuivaient dans les rues et lui craient : « hé, Monsieur l'abbé où est votre chapeau, quel drôle de coiffure vous avez là sur votre tête ? Est-ce le signe de votre titre de missionnaire que le pape vous a donné ?

Lhémann, fatigué de ces insultes, réussit, un jour par attraper un des gamins et lui dit, en le souflettant d'importance : « ce que j'ai sur la tête est un couvre-chef, ce que tu as sur la tienne est un *couvre-plat* ». Le mot est passé en proverbe, pour signifier que l'insulteur était un niais.

A. D.

(1) Voir mémoires de Nicol, publiés en 1900, page 94 et 98.

La Mort du Médecin

Mes vacances s'écoulaient chaque année dans un bourg de la Bretagne où mon père exerçait la médecine. Sa réputation de médecin expérimenté, répandue à travers la contrée, lui avait octroyé une clientèle nombreuse et un surcroît de fatigues.

Un soir de septembre, il s'était couché plus harassé que de coutume, en donnant ordre au domestique de circonvenir adroitement les gens pouvant réclamer ses soins, par l'assurance formelle de sa visite dès le lendemain matin.

Feuilleton du *Pays du dimanche* 27

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

La soustraction n'a point été faite par un professionnel d'escroquerie, cela est clair. Le voleur a dû entendre du bruit, il a craint sans doute d'être pris sur le fait ; dérangé pendant son opération, il a dû fuir précipitamment sans prendre le temps de rien remettre en place, car j'ai trouvé les choses dans l'état où tu les vois, la porte de la pièce entr'ouverte, les clefs dans le coffre, les tiroirs saccagés, un siège renversé..... Il n'a pas même eu la précaution d'éteindre la bougie en sortant.

— Tout cela, malheureusement, ne met pas sur la trace du voleur ! dit la jeune fille dans la pensée de laquelle tous ces arguments ne réussissaient pas à faire naître un doute.

— Hélas ! non ! si ce n'était cette fleur et ce mouchoir trouvés ici, je ne pourrais faire aucune supposition.

— Mais n'en faites pas de ce genre, je vous en supplie, mon père. Ce ne peut pas être qui vous croyez.

— Lenorcy est entré ici ! voilà ce qui est évident, indéniable, cependant !

— Il y a là une énigme certainement. Gauthier est sans doute l'objet d'une infâme machination. Je reconnais que les apparences sont contre lui ; quant à croire qu'il est un voleur, lui ?..... Oh ! jamais ! jamais !

— Tu ne peux pas comprendre ce que j'ai souffert depuis ce matin, enfant ! fit le banquier dont le doute fléchissait aux accents convaincus de sa fille. J'ai aimé ce garçon presque à l'égal de l'un d'entre vous, poursuivit-il, j'avais autant de confiance en lui qu'en moi-même.

Des sanglots montaient à la gorge de Chantal, elle les refoula vaillamment, et penchant sa tête blonde sur l'épaule de son père, elle pria encore :

— De grâce, ne l'accusez pas, même dans votre pensée, mon père. Ce n'est pas, ce ne peut pas être lui.

M. de Verneuil mit un baiser sur les yeux suppliants de son enfant.

— Je n'accuse pas avant d'avoir interrogé, dit-il. Crois donc que je ne serai pas moins heureux que toi de constater la parfaite innocence de Lenorcy.

Chantal se redressa fièrement.

— L'interroger ?... Interroger Gauthier ?... fit-elle avec effroi, non, mon père, non, je vous en supplie, ne faites pas cela ! Ce simple doute exprimé par vous serait pour lui une si grave injure.

— Il est indispensable que la lumière se fasse sur cette affaire, mon enfant.

— Je le comprends, mais pas de cette façon toutefois ! Les preuves ne signifient rien dans ce cas-ci, du reste. Malheureuse que je